

AFFAIRE N° 24 - Demande de bourse en faveur de sa fille Rita présentée par Mme GRONDIN Guy.

M. MONDON donne lecture du rapport :

" Messieurs,

Par sa lettre en date du 17 Septembre dernier, Mme GRONDIN Guy sollicite une bourse pour sa fille Rita, née le 25 Novembre 1948, qui a été admise en classe de Cinquième à Sainte-Clothilde.

L'intéressée à cinq enfants en bas âge à sa charge et n'a pas les ressources suffisantes pour subvenir aux besoins de sa famille. L'état de santé de son mari ne lui permet pas de travailler régulièrement.

De l'enquête effectuée par le Service des Gardes-Champêtres, il ressort que l'enfant GRONDIN Rita, 15 ans, n'est pas très douée et qu'elle arrive difficilement à suivre la classe de Cinquième ; à tel point que la Directrice de l'Ecole envisage de la faire redescendre en Sixième.

Je pense dans ces conditions que les parents auraient intérêt à lui faire quitter cette Ecole et à la mettre dans une Ecole Ménagère.

Messieurs, je vous demande de me faire connaître votre avis à ce sujet ./." "

UN CONSEILLER fait remarquer que cette élève est déjà trop âgée pour avoir accès à la classe de Sixième, puisqu'elle a 15 ans.

La demande de bourse est rejetée à l'unanimité.

Sur intervention de M. Marc BOYER, le Conseil accepte cependant le "principe" de l'attribution de la bourse qui pourrait être étudiée au vu d'une nouvelle demande qui sera soumise au Conseil.